

Joseph KITUNGANO WALUMONA

Quelle Citoyenneté pour le  
Développement Intégral des  
Congolais ?

Blessing Editions

## PREFACE

### **La Citoyenneté congolaise en question : remède ou menace ?**

Le nouveau livre rédigé par Joseph Kitungano Walumona ne peut laisser aucun lecteur congolais indifférent. Il porte le titre suivant : *Quelle citoyenneté pour le développement intégral des Congolais ?* Tenant compte du sentiment général de fierté qui anime, comme tout le monde le sait, le citoyen congolais, remettre en question sa citoyenneté a toute la saveur d'une menace. Pourtant l'intention de l'auteur est tout le contraire : « *pour le développement intégral des Congolais* ». Le projet de l'ouvrage consiste donc en la recherche d'un remède.

L'effet direct, quand on découvre le titre, ne s'arrête pas à cet aspect. Il se poursuit à travers la formule interrogative choisie par l'auteur. Est-ce un refus d'engagement ? Le contenu de l'ouvrage ne soutient pas cette interprétation.

A priori, c'est un aveu de la volonté de s'engager dans un débat sur une matière en cours, à savoir la culture de la citoyenneté par le Congolais. Les pays voisins, comme l'opinion internationale, n'ont guère d'estime pour le Congolais.

Cela est une évidence qui ne demande pas d'être démontrée. L'opinion nationale ne le blanchit pas, non plus. De nombreux ouvrages l'ont démontré. Citons, par exemple, le livre *Le Congo malade de ses hommes* de Patient Bagenda Balagizi, qui dit la crise de personnalité du Congolais déjà à travers le titre de son ouvrage. La nouvelle Loi-cadre de l'enseignement national promulguée en janvier 2014 prône en son article 4, alinéa 2, « *l'acquisition des compétences, des valeurs humaines, morales, civiques et culturelles pour créer une nouvelle société Congolaise, démocratique, solidaire,*

*prospère, éprise de paix et de justice* ». Elle reconnaît par là qu'en l'état actuel des choses la société congolaise est bâtie sur une crise d'identité nationale. Comme antidote, le Gouvernement national a mis sur pied, depuis 2012, une politique en vue de la culture de la nouvelle citoyenneté en RDC. Cette politique a d'abord été attachée au Ministère de l'information et de la Communication. Elle est attribuée ces jours au Ministère de l'enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.

Autant dire que le mal est national. Aucun Congolais n'est exempté. Pour paraphraser Jean de la Fontaine, le manque de citoyenneté en RDC, c'est en quelque sorte la « Peste » qui fait la guerre aux Congolais : *« Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés »*.

Pour la fable, la Peste était une fatalité :

*« Le Lion tint conseil et dit : Mes chers amis,*

*Je crois que le ciel a permis*

*Pour nos péchés cette infortune ;*

*Que le plus coupable de nous,*

*Se sacrifie aux traits du céleste courroux,*

*Peut-être il obtiendra la guérison commune. »*

Joseph Kitungano Walumona, lui, n'est pas fataliste. Il nous convie au débat pour assumer notre destin en toute responsabilité, comme en témoignage le titre qui coiffe l'ouvrage.

Mais ce titre mentionne l'élément *« quelle citoyenneté »*, donnant ainsi à penser qu'il existe plusieurs citoyennetés. Donc, il ne s'agit pas d'un phénomène inné. Pour lui, la citoyenneté n'est pas une matière innée. C'est plutôt un résultat d'apprentissage. Le Professeur Ntumba Luaba, ancien ministre des Droits Humains en RDC est de cet avis. Cette

conviction se dégage de son ouvrage intitulé *Un vade-mecum des droits et devoirs fondamentaux du Citoyen Congolais* (Kinshasa mai 2003).

Le Groupe Jérémie de Bukavu le démontre à travers ses fascicules, *Ma patrie, Manuel d'Éducation civique et Morale à l'école primaire et secondaire* (2<sup>ème</sup> Edition du GJ, Bukavu, juin 2012). L'Église du Christ au Congo, Province du Sud-Kivu partage la même conviction à travers l'ouvrage qu'elle a publié en août 2010, intitulé *Manuel d'éducation à la citoyenneté et à la bonne gouvernance*.

La question demeure : la citoyenneté, une matière innée ou acquise ? Le débat ne date pas d'aujourd'hui. Une première hypothèse a été qu'un individu est citoyen dès sa naissance :

*« Avant même sa naissance, l'enfant existe déjà dans l'imaginaire et le discours de ses parents. Désiré ou non attendu, il prend très vite un contour plus ou moins précis à travers le sexe souhaité, le prénom choisi-qui à la fois l'individualisera et le situera dans une filiation et dans une caractérologie sommaire », déclare Edmond Marc (Voir « La construction identitaire de l'individu » Paris, Dunod, 2004).*

Conformément à cette orientation, l'identité est considérée comme une substance, un attribut immuable de l'individu ou des collectivités. D'où, un individu né en RDC, des parents congolais, est un citoyen congolais. En France, en Angleterre ou aux Etats-Unis, tout individu né dans l'un de ces pays est automatiquement citoyen de ces pays.

Nous sommes là au niveau de ce que les psychologues appellent identité individuelle. Depuis un certain temps, l'orientation a changé. Déterminée par les cadres psychologiques, l'identité individuelle est considérée comme un produit d'apprentissage. Elle est construite à partir d'une expérience totalement singulière, à travers des institutions qui

canalisent l'action de l'individu et lui fournissent des justifications symboliques. Dès lors, l'identité n'est plus considérée comme une substance, un attribut immuable de l'individu ou des collectivités.

A ce stade, on ne peut pas encore parler de la citoyenneté. L'image et l'estime de soi, qui constituent à ce niveau les ingrédients de l'identité, s'élaborent, se construisent et s'actualisent sans cesse dans les interactions entre les individus réunis dans les institutions sociales. Au premier niveau, soutiennent les psychologues, l'image que l'individu bâtit de lui-même, ses croyances et ses représentations de soi constituent une structure psychologique extrêmement importante qui lui permet de sélectionner ses actions et ses relations sociales. En psychologie, il existe une longue réflexion sur le développement de l'enfant et la construction de son identité. De l'enfance à l'adolescence, on peut distinguer trois phases : l'individuation primaire durant les trois premières années de l'enfance, l'individuation « catégorielle » jusqu'à l'adolescence et l'individuation « personnalisante » de l'adolescence.

Durant l'enfance, l'individu commence par prendre conscience de son existence dans un processus de fusion/séparation qui s'incarne successivement dans les rapports avec sa mère, sa famille, les groupes et la société.

Après cette phase, l'individu se socialise à l'aide des institutions de socialisation. C'est la construction sociale de l'identité définie également par un nombre considérable de recherches. L'école, la religion, les partis politiques et les groupes canalisent l'action de l'adolescent. Mais, il n'est pas encore question de la citoyenneté. Les sociétés contemporaines se caractérisent par la multiplicité toujours accrue de groupes d'appartenance, réels ou symboliques, auxquels s'affilent les individus. On distingue, dans cette première sphère, les groupes primaires d'appartenance comme la famille, le cercle

professionnel ou amical restreint. Une deuxième sphère d'appartenance est constituée par les institutions culturelles, religieuses ou politiques. Le groupe socialise l'individu et l'individu s'identifie à lui. Mais en même temps, ce processus permet à l'individu de se différencier et d'agir sur son entourage. Il en résulte des « stratégies identitaires » par lesquelles le sujet tend à défendre son existence et sa vitalité sociale, son intégration à la communauté, en même temps qu'il se valorise et recherche sa propre cohérence.

La dernière phase se réalise au niveau de l'Etat qui a une place centrale parmi toutes les institutions de construction de l'identité. A ce stade s'acquiert l'identité nationale de tout individu. L'identité nationale constitue un imaginaire et une stratégie politique. Il n'y a pas d'identité politique naturelle qui s'imposerait à tous quelles que soient les circonstances. Elle est construite à partir des valeurs que l'Etat doit choisir, promouvoir et maintenir. Ces valeurs peuvent s'inscrire dans la citoyenneté mondiale, comme en France ou aux Etats Unis. Mais d'autres Etats, comme celui de la RDC, élaborent une identité nationale à leur convenance et en fonction des circonstances. L'Etat est en principe le concepteur des valeurs. Mais des individus ou des collectivités le peuvent aussi, mais l'Etat doit les choisir, les intégrer dans un système national et les promouvoir. C'est ainsi que l'on peut parler de la simple citoyenneté, de la nouvelle citoyenneté, de la citoyenneté du futur, etc., mais toutes ces formes rentrent toujours dans la citoyenneté. On comprend dans ces conditions pourquoi le gouvernement actuel de la RDC parle de « *l'Initiation à la Nouvelle Citoyenneté* ». Le processus est bien lancé, mais rien n'est acquis en ce qui concerne les valeurs constituant le contenu de ce nouveau concept.

Rien n'étant alors vraiment acquis, des initiatives personnelles comme celle de Joseph Kitungano Walumona ne peuvent être que bienvenues. Elles répondent donc à un besoin

national. L'originalité du livre de Joseph Kitungano Walumona réside dans le fait qu'il délimite le contenu de ce que certains théoriciens appellent citoyenneté, et de ce que le gouvernement national actuel appelle « *Nouvelle Citoyenneté* ». En plus, il explique pourquoi et comment ces premières orientations ont échoué depuis l'indépendance du pays jusqu'à nos jours. Pour l'auteur du nouveau livre, les choses sont telles que les Congolais choisissent de se conduire en marginaux patentés, en Picaros qualifiés, fiers de leurs multiples exploits dans ce que l'opinion mondiale appelle antivaleurs : vol, viol, sexualité débridée, corruption, escroquerie, mauvaise gouvernance, malhonnêteté, impunité, pédophilie, tueries et autres formes de grossièretés, c'est-à-dire tout le profil des « Kuluna » ou des « Kuluna en veste ». Le modèle comportemental définissant le portrait robot du Congolais serait celui de la princesse du film de Bruce Green tiré du roman de Neg Cabel, *La princesse malgré elle*, qui avoue dès le début du film : « *Je n'avais aucune envie de devenir princesse* ». Contre un comportement d'élévation que lui trace son entourage royal, la princesse malgré elle s'illustre dans la marginalité déconcertante, dans un cynisme qui dépayse. Prônant l'option contraire, Joseph Kitungano Walumona projette un portrait robot du Congolais respecté et respectable à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Illusion ou réalisme ? L'évolution de la citoyenneté dans quelques pays du monde, notamment en Chine où ce concept a été axé sur la révolution culturelle, est un chapitre qui fait basculer la balance de l'espoir vers le réalisme.

Cependant, pour que la citoyenneté prônée par Joseph Kitungano Walumona entraîne vers le développement intégral du Congolais, il faut qu'elle soit une matière de synergie touchant toutes les instances du pays. Elle doit reposer dès lors sur quatre natures différentes : la citoyenneté civile, la citoyenneté politique, la citoyenneté socio-économique et la citoyenneté culturelle. Le plus grand mérite de Joseph Kitungano Walumona est d'avoir donné pour la première fois

une définition de synthèse du concept de la citoyenneté. Si ce livre ne peut servir de manuel-programme pour le cours de la citoyenneté à tous les niveaux de l'enseignement national, il peut tout au moins servir de la base de données la plus fiable de nos jours. A tout citoyen Congolais, j'en recommande la lecture, en considérant le livre comme un miroir et en ayant à l'esprit, pendant la lecture, ces mots de Jean de la Fontaine :

*« Ne nous flattons donc point ; voyons sans indulgence  
L'état de notre conscience ».*

**Prof.-Dr Jean-Claude Makomo Makita**

**Docteur en lettres et diplômé en didactique des disciplines  
(Français)**

*« Jésus, étant arrivé dans le territoire de Césarée de Philippe, demanda à ses disciples : Qui dit-on que je suis, moi, le Fils de l'homme ?*

*Ils répondirent : Les uns, disent que tu es Jean Baptiste ; les autres, Elie ; les autres, Jérémie, où l'un des prophètes. Et vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis ?*

*Simon, Pierre répondit : Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.*

*Jésus, reprenant la parole, lui dit : Tu es heureux, Simon, fils de Jonas ;*

*car ce ne sont pas la chair et le sang qui te l'ont révélés cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux.*

*Et moi, je te dis que tu es Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle ».*

## **Matthieu 16 : 13-18**

## TABLE DES MATIERES

<i>Joseph KITUNGANO WALUMONA</i> _____	<i>I</i>
<i>Copyright © Joseph KITUNGANO WALUMONA, 2016</i> _____	<i>II</i>
<i>Joseph KITUNGANO WALUMONA</i> _____	<i>III</i>
<i>PREFACE</i> _____	<i>I</i>
<i>TABLE DES MATIERES</i> _____	<i>IX</i>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> _____	<i>XIII</i>
<i>AVANT-PROPOS</i> _____	<i>1</i>
<b>CHAPITRE I. LA CITOYENNETE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : PROBLEMATIQUE ET ENCLICHEMENT D'UN PROCESSUS</b> _____	<b>9</b>
1.    Problématique de la citoyenneté _____	9
2.    Enclenchement d'un processus de la citoyenneté _____	29
3.    Comprendre la Citoyenneté _____	51
4.    Définition de l'Initiation à la Citoyenneté _____	57
5.    Aperçu historique de la RDC _____	58
6.    Le concept de société _____	69
7.    L'ordre social différencié _____	71
8.    L'environnement social différencié _____	72
9.    La formulation du problème _____	75
10.   L'évolution sémantique du concept d'homme _____	78
11.   La rationalité du système de confiance _____	91
CONCLUSION PARTIELLE _____	94
<b>CHAPITRE II. L'ETHIQUE DE LA CITOYENNETE</b> _____	<b>101</b>
2.1. Mise au point théorique et compréhension de l'éthique	101

<b>2.2. Les tenants et les aboutissants d'une éthique minimum de la Nouvelle Citoyenneté en RDC</b>	<b>107</b>
2.2.1. L'amour de la patrie	108
2.2.2. Le sens de responsabilité	110
2.2.3. L'honnêteté et l'intégrité morale	112
2.2.4. La discipline	113
2.2.5. La solidarité nationale	114
2.2.6. Le travail bien fait	115
2.2.7. Le caractère sacré de la vie humaine	119
2.2.8. Les droits et les libertés fondamentales	120
2.2.9. Le respect de la chose publique et de la propriété privée	120
2.2.10. La participation démocratique	121
2.2.11. L'examen de conscience dans sa vie privée et professionnelle	124
2.2.12. La gratitude et la fidélité dans le bien	125
2.2.13. La méritocratie et la compétence	130
2.2.14. Le respect à la parole d'honneur, au principe de redevabilité et au contrat social	132
2.2.15. L'amour du prochain	133
2.2.16. La confiance	135
2.2.17. La ponctualité et assiduité au service et au rendez-vous	141

<b>2.3. La citoyenneté du sommet à la base de la société Congolaise</b>	<b>144</b>
---	------------

<b>CONCLUSION PARTIELLE</b>	<b>163</b>
-----------------------------	------------

**CHAPITRE III. PARTENAIRES ET ACTIONS CITOYENNES : UNE SYNERGIE INCONTOURNABLE** **168**

<b>3.2. LES PARTENAIRES ET ACTIONS CITOYENNES : UNE SYNERGIE INCONTOURNABLE</b>	<b>176</b>
3.2.1. L'Armée	176
3.2.2. La Police	179
3.3. L'Administration territoriale et la chefferie coutumière	184
3.3.4. Les confessions religieuses	186
3.3.5. Les élèves/ étudiants/ enseignants/ professeurs	188
3.3.6. Les paysans et agriculteurs	195
3.3.7. Les syndicats des travailleurs	196
3.3.8. Les transporteurs	197
3.3.9. Les acteurs économiques formels	198

3.3.10. Les PME et acteurs de l'informel _____	198
3.3.11. Les jeunes organisés et désœuvrés _____	201
3.3.12. Agent Public de l'Etat _____	203
3.3.13. Appareil judiciaire _____	209
3.3.14. Services générateurs des recettes _____	218
3.3.15. Service de Renseignements _____	231
3.3.16. Gestion migratoire et la protection sociale des migrants _	234
3.3.17. La Commission Electorale Nationale Indépendante _____	240
3.3.18. La Société Civile _____	243
3.3.19. Le Parlement _____	245
3.3.20. Les Médias _____	247
3.3.21. Les partis politiques de l'opposition _____	255

**CONCLUSION PARTIELLE \_\_\_\_\_ 259**

**CHAPITRE IV : VERS UN DEVELOPPEMENT INTEGRAL DES CONGOLAIS \_\_\_\_\_ 263**

**4.1. COMPREHENSION DU DEVELOPPEMENT INTEGRAL \_\_\_\_ 263**

**4.2. GOUVERNANCE ET PROPOSITIONS POUR LA REFORME DE LA VIE CIVIQUE \_\_\_\_\_ 270**

4.2.1. SYSTEME SOCIETAL _____	274
4.2.2. SYSTEME ECONOMIQUE _____	275
4.2.3. SYSTEME POLITIQUE _____	276
4.2.4. SYSTEME ETATIQUE _____	278
4.2.5. SYSTEME SECURITAIRE (Armée, Police et ANR) _____	280
4.2.6. SYSTEME JURIDIQUE _____	287
4.2.7. SYSTEME MEDIATIQUE _____	303
4.2.8. SYSTEME SCIENTIFIQUE _____	303
4.2.9. SYSTEME EDUCATIF _____	304
4.2.10. SYSTEME FAMILIAL _____	306
4.2.11. SYSTEME RELIGIEUX _____	306
4.2.12. SYSTEME ETHIQUE _____	307
4.2.13. SYSTEME DU POUVOIR COUTUMIER _____	308
4.2.14. SYSTEME ENVIRONNEMENTAL _____	309
4.2.15. SYSTEME DE COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE _____	311
4.2.16. SYSTEME DE SANTE _____	313
4.2.17. SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE _____	323
4.2.18. SYSTEME DE POLITIQUE SOCIALE _____	340

4.2.19 SYSTEME DECLARATIF DU PATRIMOINE DES GOUVERNANTS	342
4.2.19. SYSTEME DE REPRESSION DES AUTEURS DE BIENS MAL ACQUIS	348
<b>CONCLUSION PARTIELLE</b>	<b>352</b>
<b><i>CHAPITRE V : L'EVOLUTION DE LA CITOYENNETE DANS QUELQUES PAYS DU MONDE</i></b>	<b>356</b>
5.1. Un curriculum nouveau pays par pays.	356
5.2. La citoyenneté congolaise régionale en épreuve	362
5.3. L'éducation à la citoyenneté dans ses contradictions en RDC	363
5.6. De la rationalité politique	381
5.7. Processus du développement et les écueils d'intériorisation de la citoyenneté	387
<b><i>CONCLUSION PARTIELLE</i></b>	<b>395</b>
<b><i>CONCLUSION GENERALE</i></b>	<b>398</b>
<b><i>BIBLIOGRAPHIE</i></b>	<b>411</b>
a) Textes légaux, règlementaires et Arrêts des cours	411
b) Ouvrages	411
c) Articles, Rapports et Autres Documents	417